

Trésorerie Générale . Avenue Janvier. 35021 Rennes cedex.

Tel : 02 99 79 80 87 .

Internet : <http://www.tresor.cgt.fr/35>

E-Mail : cgt.035@cp.finances.gouv.fr

Rencontre ce matin avec le nouveau Directeur : Stéphane Halbique, précédemment détaché au conseil général de la Mayenne après avoir été à Dijon.

Cette rencontre a été l'occasion d'un échange avec notre délégation.

Il nous a indiqué que sa porte serait toujours ouverte et que si des agents souhaitaient le voir seuls ou avec une organisation syndicale, ce serait toujours en présence du chef de service du personnel.

Il nous a demandé notre avis sur la tenue de pré CAP ou pré CTPL.

Pour nous, de telles réunions (non statutaires) ne devraient avoir lieu, exceptionnellement, que pour des dossiers bien spécifiques et en aucun cas "remplacer" les réunions statutaires validées par des votes et un PV.

Il se déclare pour le plus de transparence possible.

Nous avons souhaité connaître son approche sur un certain nombre de questions :



Regroupement et spécialisation de postes :

Il adhère à ce que fait le TPG, en matière de restructuration du réseau et a été l'un des premiers à supprimer une RF en Haute Marne. Les directives ministérielles n'ont jamais été aussi précises selon lui.

Spécialisation de Chartres, Cesson et RBO :

Les agents seraient invités à établir des fiches de vœux. Il ne devrait pas y avoir de déplacements massifs d'agents : 90 à 95% des cas devraient être traités, conformément aux desiderata exprimés. Des formations d'adaptation à l'emploi devraient être mises en place.

Travaux du poste de Rennes Colombier.

Les travaux, dont le désamiantage devraient durer 4 à 6 mois et être terminés pour la fin de l'été. Les pistes pour le déménagement provisoire des agents ne sont pas assez abouties pour en faire part.

Dans ces conditions, il ne va pas falloir perdre de temps. Il est à

craindre que cela ne soit pas terminé pour les échéances d'automne. Les agents ne doivent pas être les sacrifiés.

Nous avons appelé son attention sur le problème récurrent de l'accès des handicapés, personnes âgées... à Rennes Colombier et RBO.

Agences comptables :

Nous en avons demandé la liste.

A pris note.



CEA et Ile et Vilaine Amendes :

Nous avons réitéré notre demande du CTPL, à savoir une rencontre entre les 2 services pour optimiser leur fonctionnement au mieux des intérêts des agents et avant la mise en place du répondeur. **A pris note.**

Notation et répartition :

Pour l'instant il n'y a pas de consignes de la CP, pour la répartition du capital/mois, par poste, service ou au niveau du département. Des réunions de formation pour les notateurs auront lieu.

Promotion en catégorie B et changement de poste ou service :

Pour lui, changer de service, peut signifier passer du recouvrement au local ou de la comptabilité à la dépense au sein du même poste. **Cette lecture des textes nous va, mais résistera t'elle à l'épreuve du feu ?...nous le saurons au prochain épisode. En tout état de cause, nous souhaitons que tous les agents quel que soit leur poste, service ou origine soient tous traités sur un même pied d'égalité.**

Minimum de 2 ans dans un poste ou service :

Il tient à cette règle qui sera appliquée, sauf cas de maladie.

Rencontre des agents exerçant les mêmes tâches dans des postes différents.

Des collègues seraient désireux de ce type de rencontres afin de confronter les idées et les manières de travailler. **Il n'y est pas hostile et va approfondir la proposition.**

Canicule :

Nous avons demandé qu'en prévision des chaleurs de l'été, il soit acheté dès maintenant des ventilateurs pour permettre aux agents de travailler dans des conditions décentes. Certains postes ou services sont particulièrement éprouvés. **Le CHS va être saisi.**

Personnel d'entretien de la TG :

Le contrat avec l'actuelle société ONET se terminerait fin février. **Il ne le savait pas et se renseigne.** Nous allons suivre cela de près, car nous avons appris hier, que la



C'était une réunion pour prendre contact. Beaucoup de ces sujets et d'autres encore, reviendront rapidement en discussion. Nous attendons les réponses à nos questions et vous tiendrons informés.

personne chargée du nettoyage au RDC de la TG faisait maintenant 3 heures au lieu de 2, sans que son contrat n'ait été modifié. Nous avons contacté ONET et attendons l'explication. En outre, il n'y aurait qu'un balai pour le RDC et le premier. **Les négriers sont toujours parmi nous.**

Heures mensuelles d'information :

Nous avons demandé que lorsqu'il y en a à la TG ou au DI, les agents des postes puissent y participer comme cela était le cas jusqu' au conflit des retraites. **A pris note.**

Panneaux syndicaux :

Nous avons demandé qu'il puisse y en avoir dans tous les postes. **Il nous a demandé d'en faire le recensement.** Nous le ferons dans les jours prochains. Nous avons demandé également que ceux de la TG, en bois soient changés contre des panneaux en liège.

Envoi des infos syndicales sur les boites génériques :

Même refus que son prédécesseur.

A qui cela nuit il ?

Etat des Poursuites Extérieures de la Redevance:

Nous avons appris, après notre rencontre avec le Directeur, que les EPE de la redevance vont être désormais **regroupés sur un seul poste dans chaque département.** Seuls ceux antérieurs à 2004 resteront dans les postes actuels.

Ne connaissant pas la nouvelle, nous ne l'avons pas abordée. Lui même ne nous en a rien dit. Nous voulons croire que la transparence dont il se dit porteur n'est pas qu'un vain mot.

C'est de nouveau une charge de travail, qui disparaît des postes, contribuant encore plus à leur fragilité.

Quel poste va le récupérer ?

- Un poste perdant l'IS ?
- Un poste menacé de déclassement ?
- Un poste rural pour faciliter son maintien ? Qu'en pensent nos collègues menacés de fermeture ?

Les personnes possédant des dettes de redevance sont souvent les mêmes qui ont des retards d'impôts. Elles devront désormais s'adresser au minimum, à 2 postes comptables pour le règlement des différents litiges.

- Est ce comme cela qu'on va en faciliter le règlement ?
- Est ce cela améliorer le Service Public?
- Est ce cela être au plus près des usagers et contribuables ?
- Qui a parlé d'interlocuteur unique ?



**SABRER...COUPER... REGROUPER
LA NOUVELLE DEVISE DU MINISTERE**